

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 41 (1977)
Heft: 163-164

Artikel: Quelques caractéristiques d'un parler auvergnat du sud
Autor: Rivière, J.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES D'UN PARLER AUVERGNAT DU SUD *

Il s'agit du parler de Vebret (Cantal), localité située sur la Sumène, affluent de la rive gauche de la Dordogne, à 20 km au NE de Mauriac. Avant d'aller plus loin, il convient de rappeler que par auvergnat du Sud, on entend les parlers de la haute Auvergne, ceux des arrondissements cantaliens de Saint-Flour et de Mauriac, à l'exception de celui d'Aurillac, situé au-delà de la limite de la palatalisation de κ , $G + A$ qui appartient ainsi au groupe des parlers nord-languedociens, comme le quercynois, quoiqu'en fait l'aurillacois présente de nombreux traits intermédiaires, comme la chute des consonnes finales typique de l'auvergnat.

Le parler de Vebret, que l'on peut étendre à l'ensemble de la vallée de la Sumène, est limitrophe, à l'Est et au Sud, de ceux de la montagne cantalienne et du plateau mauriacois, auxquels il est étroitement apparenté ; à l'Ouest, de ceux, limousins, du plateau d'Ussel dont il est séparé par le cours de la Dordogne ; et au Nord et au Nord-Ouest, de ceux de la basse Auvergne (auvergnat du Nord), dont la limite est marquée par la vallée de la Rhue, un autre affluent de la Dordogne.

Bien que la vallée de la Sumène n'ait jamais été jusqu'à ce jour l'objet d'une enquête linguistique particulière, on peut considérer que cette aire est représentée par les points 708 de l'ALF et 14 de l'ALMC.

Il ne s'agit pas pour nous de décrire en détail ce parler ; pour cela, on se reportera à la *Nouvelle Grammaire auvergnate* de P. Bonnaud¹, et en particulier aux p. 71-78 où ce groupe est étudié avec précision. Mais nous voulons plutôt, à partir de certains traits de phonétique et de morphologie, mettre en évidence son originalité qui interdit de le ramener à une norme autre que la sienne propre, originalité qui le distingue à la fois des autres parlers auvergnats et du reste de la langue d'oc.

* Communication présentée au 7^e Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montélimar, en septembre 1975.

1. Cercle occitan d'Auvergne, 29, bd Gergovia, 63037 Clermond-Ferrand Cedex.

Pour l'écriture, nous utilisons le système d'« Écriture Populaire Auvergnate Normalisée (EPAN) », adopté par le Cercle Occitan d'Auvergne pour ses publications, avec, en cas de besoin, la graphie phonétique entre parenthèses.

I) PHONÉTIQUE.

C'est le domaine où les traits spécifiques sont les plus marqués.

1) *Vocalisme.*

Les *e* (*e*) fermés sont passés à *i*, avec parfois encore des hésitations dans la réalisation, dans un processus exactement parallèle au passage gallo-roman de *o* fermé (*o*) à (*u*) ; ex. *la pira* « la poire », *lou fi* « le foin ».

Ce phénomène s'est produit même devant *-r* final issu de *-l*, ce qui va, soit dit en passant, à l'encontre de la théorie communément admise de l'influence ouvrante du *r* ; ex. *sougir* (*sugir*) « soleil », *chagir* (*tsagir*) « lampe », *jir* (*zir*) « lui », qui s'oppose nettement aux désinences en *-er* issues du latin *ELLUM*, avec un *e* ouvert (*e*) ; ex. *manter* « manteau », *chaper* « chapeau », *raster* « râteau », etc.

Il faut noter qu'au contact de *-l-* intervocalique devenu *-g-*, le *e* fermé (*e*) est devenu (*-ya*) : *tiaga* « toile », *estiaga* « étoile », *piaga* « peler », *biaga* « bêler », rejoignant ainsi *e* ouvert (*e*) au contact de *u* diphtongal : *piau* « poil », *ciau* « ciel » ; mais le phénomène est général en auvergnat.

Cette importante transformation dans le système vocalique est due au passage général des *i* romans, issus de *i* long latin, à *y*, phénomène très caractéristique de l'ensemble de l'auvergnat, qui a entraîné la palatalisation des consonnes dans cette position (voir ci-dessous « Consonantisme »). La « case de *i* ainsi libérée a pu être occupée par *e* fermé (*e*), comme celle de *u* a pu l'être par *o* fermé (*o*) après le passage de (*u*) à (*ü*). On peut ainsi aboutir à une opposition comme celle-ci : *n'o pas de fi/n'o pas de fi* « il n'a pas de cesse »/« il n'a pas de foin ».

Parallèlement l'ancien *e* ouvert (*e*) est devenu un *e* moyen (noté *ě* par Nauton), très caractéristique.

La série des voyelles postérieures tend aussi à subir une mutation. Le *â* vélaire est devenu *o* fermé au contact d'une nasale tombée en finale ; l'ancien *o* ouvert (*o* devenu moyen dès le moyen âge tend ainsi à reprendre son ouverture originelle dans des oppositions du type : *lou gros/lou gro/lou*

grond « le gros »/« le grain »/« le grand » ; cf. aussi : *lou pas/lou po* « le pas »/« le pain ».

Ces possibilités nouvelles du système vocalique ont été utilisées pour créer des marques morphologiques, par exemple aux 2^e et 3^e personnes du singulier : *es brave/i brave* « tu es beau »/« il est beau » ; *as de vacha/o de vacha* « tu as des vaches »/« il a des vaches » ; *chantaras/chantaro* « tu chanteras »/« il chantera ».

2) Consonantisme.

L'élément le plus caractéristique est la palatalisation de toutes les consonnes devant *i* roman (issu de *ī* long latin) devenu (*y*), et aussi, mais dans une moindre mesure, devant (*ü*) ; mais c'est un fait commun à tout l'auvergnat qui le distingue nettement de tous les autres dialectes d'oc ; ex. *dire* « dire », *nita* (*nyta*) « nettoyer ». K + I donne *ty* dans certains cas : *ati* « là », en face du sud-occitan *aqui* ; *tïou* (*tyu*) « cul », en face de *quièu* ; mais on a encore *quïta* (*kyta*) « quitter », alors que l'auvergnat du Nord a le stade (*tyta*) ; on peut penser que le processus est en cours d'évolution. K, G + A donne (*ts*) et (*dz*) : *chabra* (*tsábra*) et *jamba* (*dzámba*).

Mais le trait le plus intéressant et un des plus originaux demeure la palatalisation des labiales, même si certains phonéticiens nient cette possibilité. Mais alors que l'ensemble du Nord-Cantal se contente d'une mouillure *b/p*, la région de Vebret a très distinctement développé une affriquée : *bz/ps*, l'opposition *b/v* étant nettement neutralisée en ce cas-là ; ex. *bziure* « boire » ; *bzida* « vie », *lapsi* « lapin », *toupsi* « pot ». La confusion des produits des étymons VIVERE et BIBERE a entraîné une intéressante collision homonymique qui a amené la réfection du premier en *bzisqua*, formé sur le prétérit. Sur la bordure sud, on note une tendance à la réduction de l'affriquée en *z*, *s*. Le phénomène a été signalé sporadiquement par J. Ronjat et P. Bonnaud en basse Auvergne ; par contre, les formes en *y*, avec perte totale de l'occlusion signalées par P. Nauton au point 14 de l'ALMC semblent totalement inconnues.

Autre trait original : le chuintement quasi généralisé de *s* et *z* en (*š*) et (*ž*). Le fait existe en auvergnat du Nord, mais seulement devant *i* et (*ü*). Dans la vallée de la Sumène, comme d'ailleurs dans une grande partie du Cantal, il se produit très nettement à l'initiale et à l'intervocalique, quelle que soit la voyelle suivante ; ex. *sougir* (*šugir*) « soleil », *sau* (*šau*) « sel », *-esse* (*-éše*), suffixe de subjonctif, *leissa* (*leiša*) « laisser », *mouze* (*múže*)

« traire », -j- (-ž-) la consonne euphonique. Le processus a également atteint le -s- intérieur préconsonantique, mais la réalisation en est plutôt une cacuminale notée (ś) par P. Nauton : ce dernier point est spécifique, car les parlers voisins n'ont en général que (-s-).

Autre domaine où la palatalisation s'est exercée, celui du groupe occlusive vélaire + l : *kl, gl* ; le premier aboutit à (*kl*) : *clhaure* « fermer », *clhida* « clai » ; mais le fait est commun à tout l'auvergnat, avec des réalisations diverses. Le traitement du 2^e groupe est, par contre, original : *gl* aboutit à (*l*), voire à (*y*) ; *la lhèza* (*léza*) « l'église », *lou sinlhar* (*šinlar*) « le sanglier ». La langue a en général tendance à maintenir *l* palatal ; cf. l'opposition : *la borïa* / *lou borlhe* (*la bôrya* / *lu bôrle*) « la ferme » / « le taon ».

On peut considérer que pour les parlers de la vallée de la Sumène, les palatalisations atteignent un niveau impressionnant « sans doute un des records mondiaux », dit P. Bonnaud.

Parmi quelques autres faits de consonantisme, nous avons déjà relevé le passage de -l- intervocalique à -g- : *la tiaga* « la toile », *vougom* « nous voulons » ; le même traitement est à noter pour -v- intervocalique, ce qui est beaucoup plus particulier : *sauga* (*šauga*) « sauver », les imparfaits : *chantage*, -es, -a, -ou.

B et *v* ont tendance à se confondre, mais nous sommes là dans une zone intermédiaire, où s'exercent des influences contraires, d'où des réalisations variées : *lī vacha*, mais *lī beder* « les vaches », « les veaux ».

II) MORPHOLOGIE.

L'originalité de ce parler est moins accusée et les remarques que nous allons être amené à faire présenteront un certain caractère de disparate. Mais quelques évolutions sont intéressantes, en particulier par rapport aux observations faites par P. Nauton il y a plus de 20 ans.

Le fait le plus remarquable est l'existence d'un système complexe de déterminants pluriels, mais cela se retrouve en auvergnat du Nord et aussi en dauphinois. L'article défini présente ainsi une série :

lous, las (ś) devant consonne sourde : *lous porc*, *las tauga* « les porcs », « les tables », avec cependant une tendance à la chute en diction rapide.

louz, laz (ž) devant voyelle : *louz ome*, *laz aucha* « les hommes », « les oies ».

lhī ailleurs réalisation (*lhī/lhei*) : *lhī beder*, *lhī vacha* « les veaux, les vaches ». Le système est analogue pour les possessifs : *mous, mas, mī* ; *tous,*

tas etc. ; le démonstratif féminin : *aquilas*, *-i* ; le numéral deux : *dous/doui* (masc.), *douas/doui* (fém.). C'est un système en évolution qui tend d'ailleurs vers une simplification sing./plur. *lou, la/lhi* analogue à celle réalisée depuis longtemps en provençal.

Dans la morphologie nominale, il faut noter le pluriel : *lou chaster/lhi chastei* qui ne semble avoir qu'une faible extension.

Dans la série des pronoms, la forme classique du pronom neutre est conservée : *ou* ; les parlers de cette région, à la différence de ceux du Nord où elle est parfois devenue un élément morphologique essentiel, n'usent que peu de la lettre euphonique (*ž*) ; cependant le personnel est *jir/jis* « lui »/« eux ».

Le démonstratif le plus général est *aquir/aquila* ; quand on veut désigner quelque chose avec précision, on emploie *aquir-d'atī* : c'est une opposition général/particulier (et non éloignement/proximité). *Aqueste*, *-a* ne sert plus que dans quelques expressions toutes faites : *aqueste cop*, *aquesta annada*.

La moisson est plus abondante dans le domaine de la morphologie verbale. Nous avons signalé plus haut l'utilisation de certaines possibilités phonétiques comme marques morphologiques : *e/i* et *a/o* aux 2^e et 3^e personnes du singulier.

La désinence de 1^{re} personne du pluriel est *-om* (*ō*) ; le fait se retrouve ailleurs, en auvergnat du Nord et aussi en limousin. Ce qui est intéressant, c'est que le futur a *-em* (*ē*), et aussi le parfait. Cette constatation infirme une thèse récente qui voyait l'origine de *-ons* en français dans une contraction de HABEMUS, employé proclitiquement au futur. Inversement, elle irait plutôt dans le sens de ceux qui font venir *-ons* d'une labialisation de *-AMUS*, cette évolution étant phonétique dans la région. Mais il faudrait encore expliquer pourquoi cette désinence s'est ainsi généralisée à l'ensemble du gallo-roman du Nord.

Comme nous l'avons déjà signalé, les imparfaits des verbes du 1^{er} groupe ont phonétiquement, aux 3 personnes du singulier et à la 3^e du pluriel, un suffixe *-g-*. Celui des autres groupes et le conditionnel présentent une désinence (*-yo/-yi/-yo/-yō/-ya/-you* atone). L'opposition 1^{re} PS/3^e PS *-ya/-yo* relevée par P. Nauton semble avoir disparu. La désinence (*-yi*) de 2^e PS est assez particulière, mais se retrouve jusqu'en sarladais.

Le *-r-* du conditionnel disparaît, sauf en cas d'opposition morphologique avec l'imparfait ; ex. *chantäro*, mais *pouïo/pourïo* « je pouvais / « je pourrais »

Mais, pour terminer, les deux évolutions les plus notables sont : 1) la progression du conditionnel aux dépens de l'imparfait dans les verbes du

1^{er} groupe et *estre* ; 1^{re}-2^e pers. plur. : *chantaïom/chantaïaz* ; *saïom/saïaz* ; 2) et surtout la quasi-disparition du présent du subjonctif (seules restent les 3^e PS de *estre* et *aveir* : *satse, atse*), remplacé par le subjonctif imparfait en *-esse*, mieux marqué : *chantésse, -ésse(s), -ésse, -essóm, -essáz -éssou*.

Ces quelques données résultent, évidemment, d'une enquête assez sommaire. Elles mériteraient d'être complétées et, en particulier, il faudrait dresser des isoglosses beaucoup plus précises de tel ou tel de ces phénomènes. Sans revenir sur les immenses qualités du travail de P. Nauton, il faut bien constater que les mailles de son filet sont demeurées un peu lâches : en particulier, il a totalement négligé le SO du Mauriacois, le plateau de Pleaux-Ally, zone directement contiguë au Limousin et particulièrement originale, pourtant signalée par J. Ronjat qui y avait enquêté.

Enfin, signalons, en opposition à une opinion contraire fréquemment répandue et malgré des traits parfois aberrants, que l'intercompréhension demeure assez bonne entre les parlers que nous venons d'étudier et le reste de l'auvergnat du Sud.

Nantes.

J. C. RIVIÈRE.